



◀ La salle polyvalente opérationnelle.

## AMÉNAGEMENT LE CENTRE DE FORMATION DES CHASSEURS DE MORHANGE S'AGRANDIT

La FDC 57 a fait l'acquisition à Morhange, il y a près de vingt ans, de 70 ha de terrain dont 50 ha de bois avec un projet pédagogique visant à assurer une formation initiale des jeunes et nouveaux chasseurs et continue pour les chasseurs plus anciens. L'aménagement d'une salle polyvalente ouvre de belles perspectives.

Plusieurs aménagements y ont été réalisés au fil des ans : un sentier de piégeage, avec plus de 250 pièges en démonstration, unique en France ; un parcours de chasse à l'arc ; un parcours recherche au sang ; une volière anglaise pour le GIC faisan entre Seille et Nied ; un parc à lapins ; deux étangs pour la chasse au gibier d'eau dédiés aux jeunes chasseurs et un centre de collecte du gibier.

Mais, comme le souligne Didier Lefèvre, vice-président de la fédération et président de la commission Morhange : « *il manquait une infrastructure pour assurer la formation théorique, en salle, des différentes disciplines représentées, équipée de sanitaires et d'un espace bar pour maintenir la convivialité durant une journée de formation* ». C'est chose faite à présent, le conseil d'administration ayant accepté de débloquer des fonds pour un tout nouveau bâtiment, récemment achevé, la réception des travaux ayant eu lieu le 2 octobre dernier. Son ouverture officielle est imminente, dès le passage de la commission de sécurité.



▲ Des briques isothermes avec bardage en bois.

Il s'agit d'une salle polyvalente de 70 places pouvant accueillir toutes les formations telles que piégeage, chasse à l'arc, garde particulier, destruction corvidés, hygiène et venaison, chasse accompagnée mais aussi permis de chasser etc. Sa situation centrale dans le département facilitera les déplacements aux différentes formations qui se faisaient auparavant essentiellement au siège de la fédération.

### UNE SALLE POLYVALENTE BIEN ÉQUIPÉE

Le nouvel aménagement couvre une surface hors œuvre de 200 m<sup>2</sup> avec une emprise au sol de 77 m<sup>2</sup> pour le bâtiment. L'aire comprend un parking avec possibilité d'extension ainsi qu'un grand garage attenant au bâtiment qui abrite actuellement le camion frigorifique et plus tard une chambre froide en dur. Un auvent au-dessus de l'entrée permettra d'accueillir les participants aux formations des associations, à l'abri. À l'intérieur sont prévus des sanitaires ainsi qu'un local bar pour petites collations. Le bâtiment respecte en tout point les normes environnementales : briques isothermes avec bardage bois, chauffage électrique par pompe à chaleur, couverture par bac en acier prélaqué, système de filtration et d'épandage des eaux usées. La salle est munie d'un dispositif d'obscurcissement total, d'un faux plafond assurant une parfaite insonorisation et d'un pré-équipement audiovisuel pour des exposés de qualité. Un bassin de rétention de 210 m<sup>3</sup> à l'arrière du bâtiment récolte les eaux de pluie pour la lutte contre l'incendie. L'ensemble est bien entendu placé sous vidéosurveillance. Une structure donc qui pourra accueillir dans des conditions optimales de nombreuses autres manifestations et, qui sait, peut-être une future fête de la chasse. Le projet, porté par Arnaud Steil, directeur de la FDC 57, a pu être



▲ Le bassin de récupération d'eau de pluie.



▲ L'espace bar.

mené à bien, jusqu'à la veille de son départ, grâce à l'engagement de Marc Oswald qui avait reçu la délégation de maîtrise d'ouvrage de la fédération, la maîtrise d'œuvre ayant été confiée au cabinet d'architecte luxembourgeois Areatech et à l'architecte Gilles Sinicco.

→ Charles Richter